

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Déclaration de M. Douglas Roche,  
ambassadeur au désarmement,  
à la première Commission  
de la 41<sup>ème</sup> session  
de l'Assemblée générale  
des Nations Unies

Canada

NEW YORK, ÉTATS-UNIS  
le 16 octobre 1986

Le week-end dernier, les Etats-Unis et l'Union soviétique sont venus tout près de conclure un accord de désarmement historique. Depuis, les deux super-puissances ont informé le monde de leur intention de poursuivre leurs efforts sur la base des progrès réalisés à Reykjavik. Les séances de négociation ont déjà repris à Genève.

Ce sont là les faits nouveaux d'une très grande importance qui ont suscité une nouvelle atmosphère d'espoir au moment où la Première Commission commence ses délibérations. En effet, comme le Premier Ministre Brian Mulroney l'a déclaré devant le Parlement canadien, les conditions permettant à un dialogue civilisé de se poursuivre à Genève sont réunies et, il faut l'espérer, ce dialogue débouchera sur une visite aux Etats-Unis du Secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Gorbachev, comme cela avait été convenu. Le Premier Ministre a ajouté:

"Il existe des obstacles des deux côtés. Les négociations ont justement pour fonction de permettre, dans une atmosphère d'ouverture d'esprit, un échange de vues sur les divergences entre les deux parties et des efforts en vue de parvenir à un compromis honorable."

Le Gouvernement canadien nourrit l'espoir que des hommes de bonne volonté arriveront à un accord sur le fond, qui pourrait être signé lors d'un sommet tenu dans un proche avenir. Toutefois, le processus du contrôle des armements est fragile. Il s'inscrit dans un cadre qui doit être préservé. Il est donc important, à un double titre, de s'abstenir de toute mesure qui pourrait être interprétée comme un affaiblissement ou un effondrement de l'actuel cadre international sur lequel reposent les relations Est-Ouest et le contrôle des armements. Le respect des accords en vigueur est essentiel.

Les réalités de l'heure ont pour conséquence que les Etats-Unis et l'Union soviétique déterminent les principaux aspects de tout cadre international de sécurité globale. Mais la sécurité concerne tout le monde. Nous avons tout intérêt à ce que s'instaure une sécurité internationale, et nous devons

tous nous acquitter de notre responsabilité et jouer un rôle constructif dans le processus de contrôle des armements.

Le Canada continuera d'oeuvrer de façon constructive et résolue dans chaque instance multilatérale qui, un jour, devra jeter les bases permettant de libérer la communauté mondiale des armes de destruction de masse. Le sommet d'Islande a montré que l'élimination totale des missiles stratégiques d'ici à 10 ans fait maintenant l'objet de négociations sérieuses aux plus hauts niveaux. Il nous incombe de faire en sorte que cette occasion historique porte ses fruits. Le sommet d'Islande était une étape dans une marche qui se poursuit.

Lorsque le Président Reagan a pris la parole devant l'Assemblée générale, avant la rencontre de Reykjavik, il a évoqué un espoir, celui d'un avenir sans armes de destruction de masse. Il a réaffirmé l'engagement de son pays envers la paix, un rapport plus stable avec l'autre super-puissance, et des progrès substantiels en matière de contrôle des armements et de désarmement. Le Président a indiqué que son Gouvernement était disposé à ratifier le Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et le Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques après la conclusion d'un accord sur l'amélioration des mécanismes de vérification. Il s'est dit prêt à envisager d'autres limitations des essais nucléaires parallèlement à une réduction des armements. Nous espérons que l'Union soviétique jugera possible de considérer cette approche réaliste, que nous saluons, comme base solide de progrès réels.

Lors de son passage à New York plus tôt au cours de la présente session, M. Chévarnadzé, le Ministre soviétique des affaires étrangères, nous a, lui aussi, donné des raisons d'être optimistes. Il a déclaré que les relations avec les Etats-Unis étaient prometteuses, et il a présenté des ébauches encourageantes d'accords significatifs entre son pays et les Etats-Unis d'Amérique. Lorsque nous l'avons ensuite accueilli à Ottawa, M. Chévarnadzé a réitéré une fois de plus l'engagement de son pays à l'égard de relations Est-Ouest plus stables, et de progrès en matière de contrôle des armements.

Mais dans cette atmosphère d'espoir, deux facteurs nous invitent à faire preuve de circonspection: tout nouveau mouvement ne peut déboucher sur des résultats durables et effectifs que s'il est assorti de négociations patientes et discrètes, et si on accorde l'importance qu'elle mérite à la vérification qui, à terme, engendrera la confiance que les accords seront respectés.

En deuxième lieu, l'espoir que nous mettons dans les pourparlers entre les super-puissances et les négociations bilatérales sur les armes nucléaires et spatiales, aussi importants qu'ils soient, ne devraient pas détourner notre attention de la nécessité de progrès complémentaires en ce qui concerne les armes classiques et dans les instances multilatérales s'occupant de contrôle des armements.

\* \* \*

Dans ce contexte, nous sommes tous très encouragés par le succès qui a couronné les travaux de la Conférence de Stockholm sur la sécurité et les mesures de renforcement de la confiance en Europe. Les résultats de cette Conférence confèrent un nouveau caractère d'ouverture et une nouvelle prévisibilité à la conduite des affaires militaires en Europe. L'établissement de procédures convenues pour les inspections aériennes et terrestres, sur place, constitue une réalisation historique -- une réalisation qui servira efficacement de base à d'autres négociations sur le contrôle des armements.

Sur un plan encore plus large, la Commission du désarmement des Nations Unies a tenu une session relativement productive. Les lignes directrices relatives à des mesures de renforcement de la confiance que la Commission soumettra dans son rapport à l'Assemblée générale devraient, tout comme le document de la Conférence de Stockholm, constituer une base qui sera utile aux négociateurs à l'avenir. On pourrait en tirer parti pour garantir l'existence de la confiance, du respect des accords, et de la vérification, qui seront des éléments essentiels de tout instrument efficace de contrôle des armements.

La Conférence du désarmement, à Genève, a également tenu une session plus productive: il est vrai qu'elle n'est pas parvenue à un accord sur une interdiction complète des armes chimiques, mais des négociations approfondies s'intensifient et nous accueillons avec satisfaction les signes d'une acceptation, par l'Union soviétique, de progrès en matière de vérification. Nous avons pris note, en particulier, d'une proposition du Royaume-Uni à propos de l'inspection sur interpellation qui, nous l'espérons, jettera les bases de progrès concrets sur l'une des questions les plus difficiles en ce qui a trait à l'interdiction complète des armes chimiques.

Toutefois, les autres questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement n'ont pas, à notre avis,

été l'objet de réalisations aussi positives. Nous sommes - je le dis avec franchise - déçus de la lenteur des progrès en vue d'une interdiction complète des essais nucléaires. La non-conclusion d'un accord sur le mandat concret d'un organe subsidiaire qui travaillerait de façon constructive en vue de parvenir à une interdiction convenue des essais nous a particulièrement découragés. Nous notons et saluons le fait que l'Union soviétique a adopté une attitude plus ouverte sur des questions techniques relatives à l'établissement d'un réseau global de surveillance sismique. La proposition d'un réseau sismique international, faite par l'Australie, est conforme à l'importance que le Canada attache à une interdiction des essais qui puisse être vérifiée de façon crédible, et elle constitue en outre un pas encourageant en direction de l'objectif d'une interdiction totale des essais d'armes nucléaires. La tenue de pourparlers, à un niveau d'experts, entre des hommes de science soviétiques et américains sur les essais nucléaires est un fait nouveau dont nous nous félicitons, et nous espérons tous que cela permettra de faire un nouveau pas vers l'objectif qui nous est commun.

Le Canada assigne un rang de priorité élevé à la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Il y a donc lieu de regretter que le mandat de l'organe subsidiaire sur l'espace extra-atmosphérique n'ait fait l'objet d'un accord qu'à un stade très avancé de la dernière session de la Conférence du désarmement. Après la conclusion de cet accord, les discussions ont été à la fois sobres et réfléchies. De toute évidence, la démonstration de l'utilité du mandat actuel est en train de se faire.

Le Canada a participé activement à la Deuxième Conférence d'examen des Etats parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Nous avons été réconfortés par la Déclaration finale de la Conférence - par sa vigoureuse réaffirmation des principes de la Convention et par sa réitération de l'intérêt que toutes les parties attachent au renforcement de l'autorité et de l'efficacité de la Convention par l'intermédiaire de la promotion de la confiance et de la coopération.

Cette activité démontre que la communauté mondiale n'est pas indifférente ni impuissante en ce qui a trait à l'édification d'un monde plus sûr. Beaucoup reste à faire à l'échelle internationale et le Canada s'engage, une fois de

plus, à ne ménager aucun effort pour renforcer les mécanismes internationaux oeuvrant pour la paix. Cette activité à travers le monde doit inciter les super-puissances à redoubler d'efforts pour parvenir à des accords bilatéraux. Bien que 86 pour cent de la population mondiale ne vive ni aux Etats-Unis ni en Union soviétique, nous subissons tous les retombées des relations entre ces super-puissances qui possèdent ensemble 95 pour cent des armes nucléaires, dont le nombre dépasse cinquante mille. De toute évidence, ces relations touchent tout le monde. Il y va de l'intérêt de tous de contribuer à l'amélioration de l'ensemble des rapports Est-Ouest et, comme l'a dit le Secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuéllar, dans le discours qu'il a prononcé après sa réélection vendredi dernier, d'"exiger des gouvernements des Etats qui possèdent des armes nucléaires qu'ils méditent sur leurs responsabilités vis-à-vis de leurs peuples et du genre humain et qu'ils mènent des politiques qui conduisent à l'élimination de ces armes." On a coutume de dire que l'histoire jugera les actes de chacun. Mais, s'agissant de la question dont nous débattons, l'être humain ne survivra pas et son histoire ne pourra pas être écrite dans un avenir impossible si jamais les moyens de destruction de l'espèce humaine que possèdent à l'heure actuelle les deux super-puissances devaient être utilisés.

Le rôle des Nations Unies en matière de désarmement est d'améliorer les perspectives de conclusion d'importants accords bilatéraux en mettant en place un cadre général viable de progrès multilatéraux. Nous devrions, au sein de cette Commission, nous attacher davantage à l'adoption de résolutions de consensus aussi substantielles que possible plutôt qu'à une simple augmentation du nombre de résolutions. Lors de la session de 1976, 23 résolutions ont été adoptées, dont huit par consensus. Neuf ans plus tard, en 1985, la Commission a approuvé 66 résolutions, dont 20 par consensus. L'accroissement du nombre de résolutions ne faisant pas l'objet d'un consensus, dont un grand nombre se neutralisent et divisent la Commission, constitue une réalisation d'une valeur contestable que le monde extérieur ne peut absolument pas comprendre. N'oublions pas que le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, qui demeure l'étalon au regard duquel nous évaluons les progrès, a été adoptée par consensus. Le Président de la dernière session, l'ambassadeur Alatas, de l'Indonésie, nous a donné un conseil important lorsqu'il a recommandé la formation d'un petit groupe de travail qui s'efforcerait de rationaliser les travaux de la Commission.

Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle structure ou d'un nouvel ensemble de principes pour revitaliser la notion de sécurité collective: nous disposons déjà, dans les Nations Unies et dans la Charte, d'un cadre pour la paix parfaitement adéquat. Ce qu'il faut faire, c'est l'utiliser de façon efficace.

\* \* \*

Le Canada s'enorgueillit du fait que la résolution sur une question de fond qu'il a présentée, intitulée "La vérification sous tous ses aspects", ait été l'une des résolutions adoptées par consensus l'an dernier. Cette résolution met en évidence l'importance de la vérification comme élément décisif du processus de négociation d'accords de contrôle des armements. La confiance -- l'assurance que les obligations souscrites seront respectées -- est sous-jacente à toute question relative au contrôle des armements. D'où l'importance de la vérification. Le Canada a la conviction que la vérification ne peut être laissée de côté comme si elle n'était qu'une question secondaire. Au contraire, bien que la notion de vérification ne doive jamais être vue comme un obstacle masquant le refus d'engager des négociations sérieuses sur le contrôle des armements, il est essentiel qu'elle fasse partie intégrante de tous les accords de contrôle des armements.

Le Canada se propose de prendre l'initiative à nouveau cette année et de présenter une résolution similaire. Ce faisant, nous cherchons à réaffirmer l'importance de dispositions efficaces en matière de vérification; dispositions fondées sur des principes et une compétence technique solides, et qui puissent être soigneusement adaptées à la teneur de chacun des accords. Le Canada souhaite que l'Assemblée générale donne à la Commission du désarmement la directive d'examiner le plus tôt possible la question de la vérification. Nous formulons l'espoir que, tout comme l'an dernier, tous les Etats membres souscriront à cette importante entreprise.

Il y a un an, le Gouvernement du Canada a mis au point un Programme d'action pour la deuxième partie de la Décennie du désarmement. L'accent de ce programme reste mis sur des solutions concrètes à des problèmes de contrôle des armements - sur la mise en place des bases essentielles à l'instauration du climat de confiance indispensable pour la conclusion d'accords de contrôle des armements.

.../7

Dans le cadre de ce Programme d'action, le Gouvernement du Canada continue d'allouer environ un million de dollars canadiens à la section de recherche sur la vérification du Ministère des affaires extérieures. Cette section poursuit ses travaux sur des questions cruciales portant sur la limitation des essais nucléaires conduisant à une interdiction complète de ces essais, sur une convention d'interdiction complète des armes chimiques, et sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Afin de contribuer à la mise en place des bases d'un traité d'interdiction complète des essais, le Gouvernement du Canada améliore ses installations de détection sismique dans la partie septentrionale de son territoire. Nous venons d'accueillir à Ottawa un atelier technique très fructueux où étaient représentés 16 pays (y compris les Etats-Unis et l'Union soviétique). Notre engagement à l'égard d'un système international d'échange de données sismiques reste ferme. La vérification est devenue une préoccupation à l'échelle internationale et le Canada se félicite de ce que dans la déclaration faite à l'occasion de leur récente rencontre au sommet au Mexique, les six nations qui ont lancé l'initiative de paix des cinq continents aient demandé la coopération des Etats non dotés d'armes nucléaires "dans des dispositions internationale de vérification liées au futur désarmement nucléaire." Nous, au Canada, sommes persuadés qu'en concentrant nos efforts sur un Programme d'action axé sur la mise au point de solutions concrètes et en coopérant avec d'autres nations, nous sommes sur la bonne voie.

L'engagement du Canada de rechercher un contrôle des armements et un désarmement vérifiables et équilibrés reste inébranlable. Le Premier Ministre du Canada a défini à cet égard six questions prioritaires:

- négociation de réductions radicales des armes nucléaires et renforcement de la stabilité stratégique;
- préservation et renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- soutien d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, objectif fondamental et durable de la politique étrangère canadienne;
- négociation d'une interdiction des armes chimiques;



- prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;
- mesures de renforcement de la confiance en vue de faciliter la réduction des forces en Europe et ailleurs.

Une fois de plus, au cours de la présente session -- et à la Conférence du désarmement -- le Canada recherchera des progrès rapides sur des questions d'une importance cruciale pour chacun de nous. Parmi elles, c'est peut-être sur la question d'une interdiction totale des armes chimiques que l'accord est le plus proche. Il s'agit là d'une question d'une importance vitale, qui a fait l'objet de propositions constructives, et à propos de laquelle aucun obstacle insurmontable n'empêche la conclusion rapide d'un accord. Nous continuerons de participer à la recherche de moyens efficaces garantissant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins exclusivement pacifique. Le Canada continue d'aspirer à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, objectif fondamental en matière de contrôle des armements. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a déclaré devant l'Assemblée générale, le 24 septembre dernier, qu'un traité d'interdiction des essais représente un objectif en direction duquel des mesures concrètes peuvent et devraient être prises dès maintenant. Nous estimons que le moyen de parvenir à cet objectif consiste à engager immédiatement un processus, étape par étape, sans conditions préalables, vers un traité d'interdiction complète qui soit durable, mutuellement acceptable et vérifiable. Des progrès en direction de la limitation et de la cessation de tous les essais sont essentiels.

Le Canada assigne un rang de priorité élevé à la nécessité de renforcer davantage le régime de non-prolifération nucléaire, afin de prévenir le risque de propagation de la technologie des armements nucléaires, et de réduire par tous les moyens possibles les risques d'un désastre accidentel provoqué par des armes nucléaires. Bien que la réaffirmation du Traité de non-prolifération à la conférence d'examen de 1985 nous ait grandement encouragés, nous sommes conscients de la nécessité de l'application, par les Etats dotés d'armes nucléaires, de l'Article VI sur la cessation de la course aux armements.

Dans le long et complexe combat pour la paix, deux questions dominent toutes les autres: désarmement et

développement. S'il est vrai que la réalisation de ces deux grands objectifs suppose une atmosphère de paix, il faut que des progrès soient accomplis dans chacun de ces deux domaines pour que soient établies les conditions de l'instauration de la paix. C'est pourquoi la prochaine Conférence internationale des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement a une si grande importance. Les pays qui participent au processus préparatoire se sont déjà mis d'accord sur le fait que le désarmement et le développement, qui sont en eux-mêmes des processus distincts, devraient être vigoureusement recherchés parce qu'ils renforcent tous les deux la paix et la sécurité et promeuvent la prospérité. Un groupe international de "personnalités éminentes" a attiré l'attention de la conférence sur le fait que les niveaux et tendances actuels des dépenses militaires globales "forment un sombre contraste avec la situation économique mondiale." Le Canada trouve un motif d'encouragement dans les progrès sur le fond qui ont été accomplis lors de la troisième session du Comité préparatoire, en juin dernier, et il estime que la Conférence devrait se tenir en juillet 1987 à New York.

M. le Président, au cours de mes déplacements à travers le Canada cette année, j'ai constaté que le désarmement suscite un grand intérêt et une grande préoccupation. J'ai également été témoin d'une réponse sans précédent à la proclamation de l'Année internationale de la paix. Le programme organisé par le Canada à l'occasion de l'Année internationale de la paix a été bien étoffé. Il y a deux semaines, comme partout dans le monde, la Journée internationale de la paix a été célébrée au Canada; des cloches ont retenti dans des agglomérations d'une rive à l'autre du pays, formant un éloquent carillon pour la paix. Et sous les cloches de la Tour de la paix, à Ottawa, s'est produit un rassemblement marquant l'Année internationale de la paix. Un timbre commémoratif et une pièce d'or fin de grande qualité ont été émis pour commémorer ce qui devrait être un jalon dans la recherche humaine de la paix et de la sécurité. Deux jours plus tard, sous cette même Tour de la paix, j'ai reçu le flambeau de la paix des athlètes participant à la Première course autour du monde, qui est parrainée par l'UNICEF. Et dans un geste d'un symbolisme émouvant, je l'ai transmis, tout comme ce que nous avons fait cette année sera transmis aux générations futures. L'AIP sera donc une source d'inspiration pour les peuples et les Gouvernements, où qu'ils soient, les incitant à faire leur propre contribution à la paix.

\* \* \*

.../10

J'ai évoqué, dans mon intervention, un nouvel espoir et un nouvel engagement. J'ai fait état des nouveaux espoirs mis dans les relations entre les super-puissances, espoirs que la rencontre de Reykjavik n'a fait qu'accroître. Si, comme nous le souhaitons sincèrement, cela conduit à un accord de fond sur des questions nucléaires cruciales, ce succès devra nous inciter à déployer de plus grands efforts et à parvenir à des résultats concrets en matière de contrôle multilatéral des armements. Et si les super-puissances ne parviennent pas à s'entendre sur des réductions des armes nucléaires, il n'en sera que plus important que nous nous continuions de redoubler d'efforts. Partout et chaque fois que nous le pourrons, que ce soit au sein de la Première Commission de l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement, à la Commission du désarmement des Nations Unies -- il nous faut tout mettre en oeuvre pour parvenir à un accord sur les importantes questions de contrôle des armements où chacun de nous peut, de façon réaliste, s'attendre à jouer un rôle immédiat et direct. Les augures sont plus encourageants, à l'heure actuelle, qu'ils ne l'ont été pendant de nombreuses années. Nous ne parviendrons pas à des résultats sans effort, et les enjeux sont énormes. Mais il nous incombe à tous d'accomplir cette tâche - la récompense en cas de succès et les répercussions de l'échec rejailliront également sur chacun de nous. Le Canada, pour sa part, continuera d'oeuvrer par tous les moyens possibles en faveur de la réalisation de notre objectif commun: l'instauration de la confiance, de la sécurité et de la paix.